

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 19548 du 12 mars 2019 portant promotion
d'un sous-officier de gendarmerie de la spécialité « montagne »**

NOR : INTJ1906962S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu la décision n° 88703 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1831933S),

Décide:

Article 1^{er}

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} avril 2019 :

Claudepierre Lionel NIGEND : 186166 NLS : 8034619

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 mars 2019.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, sous-directeur
de la gestion du personnel,*

O. COURTET